

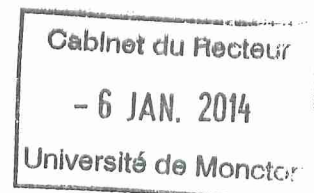


UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON



Le 19 décembre 2013

Monsieur Raymond Théberge  
Recteur et président du Sénat académique  
Université de Moncton  
Moncton (Nouveau-Brunswick)



Objet : Suivi – programmes reconfigurés en géographie

Monsieur,

Par la présente, je désire faire un suivi d'une lettre que je vous ai acheminé le 22 mai 2013 en ce qui concerne la reconfiguration des programmes en géographie, particulièrement la majeure et la mineure. Ces deux programmes devaient recevoir l'aval de la Faculté des sciences de l'éducation, étant donné qu'ils sont également offerts dans le cadre des programmes combinés en éducation. Suite à ma correspondance du 22 mai 2013, des discussions interfacultaires ont eu lieu afin d'aborder les besoins particuliers de la formation enseignante en ce qui concerne la majeure et la mineure en géographie.

L'UARD en éducation et le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation ont convenu que les programmes en question satisfont aux besoins de la formation initiale en enseignement au secondaire. Il reste que les profils de cours à suivre en ce qui concerne la majeure en géographie pour les étudiantes et étudiants en éducation présenteront certaines particularités à partir des profils existants. Il a été convenu par les deux facultés (FASS et FSE), en consultation avec la secrétaire générale, que la majeure en géographie comprenant le profil particulier pour la formation en enseignement au secondaire soit présentée lors du dépôt du programme reconfiguré du B.A.-B.Ed. – géographie. Les particularités liées au profil de la mineure en géographie dans le cadre de la formation en enseignement au secondaire seront communiquées spécifiquement à la doyenne de la FASS qui assurera le suivi nécessaire.

À ce stade, la Faculté des sciences de l'éducation donne son aval au programme de majeure en géographie adopté au Sénat académique du 7 mars 2013 (voir R : 13-SAC-130307 et R : 15-SAC-130307) afin qu'il puisse être mis en vigueur en septembre 2014. Les modifications suggérées pour la mineure seront acheminées aux instances concernées par l'entremise de la doyenne de la FASS.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François Richard, Ph.D.  
Doyen

c.c. Mme Lisa Roy, doyenne, FASS

